

Le 6 avril 2020

Session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge À **HUIS CLOS** tenue dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, le sixième jour d'avril 2020 à 19h30 sous la présidence du maire Daniel Tétreault, sont présents les conseillères et conseillers : Carole Dansereau, Micheline Dufour, Ginette Simard Gendreault, Roger Santerre, Jean-Pierre Morlot et Robert Gaboriault, tous membres du dit conseil et formant quorum.

La directrice générale et secrétaire trésorière Suzanne Marcoux est présente.

Aucun public - assemblée à huis clos.

Le maire ouvre la séance à 19h30

44-20

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

ET RÉSOLU que l'ordre du jour soit adopté tel que lu, en laissant le varia ouvert.

ADOPTÉ

45-20

Adoption avec dispense de lecture du procès verbal de l'assemblée ordinaire du 2 mars 2020

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par Robert Gaboriault

ET RÉSOLU que le procès verbal de l'assemblée ordinaire du 2 mars 2020, soit adopté tel que rédigé, avec la correction de l'heure de fermeture de l'assemblée qui doit se lire 20 :45.

ADOPTÉ

Aucune période de question étant donné qu'il n'y a pas de public et que la séance doit se tenir à huis clos suite à la déclaration d'urgence sanitaire (COVID-19).

46-20

Reddition 2019- Aide à l'entretien du réseau routier local

Attendu que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 78 243\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

Il est proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Ginette Simard Gendreault

ET RÉSOLU :

Que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge informe le Ministère des Transports du Québec de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts , situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉ

47-20

Affectation du surplus accumulé non affecté vers le surplus affecté de 8000 \$ pour le comité des loisirs

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par Micheline Dufour

ET RÉSOLU d'autoriser l'affectation du surplus accumulé non affecté vers le surplus affecté pour un montant de huit mille (8000) dollars pour la réparation de la toiture du bâtiment des loisirs, autorisé en 2019 mais effectif en 2020.

ADOPTÉ

La directrice générale dépose le rapport financier mensuel de mars 2020.

La directrice générale dépose le rapport financier de l'Audit 2019, la présentation du rapport par la firme Raymond Chabot Grant Thornton se fera à une date ultérieure.

48-20

Comptes à payer

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Micheline Dufour

ET RÉSOLU que le paiement des comptes suivants soient approuvés :

Cotisations employeur fédérales (février) payé	813,27
Cotisations employeur provinciales (février) payé	2 294,46
Élus payé	2 597,27
Directrice générale, inspecteur en voirie, agente de bureau payé	6 028,51
Pompiers payé	6 083,11
Daniel Tétreault (Abonnement teamviewer 1 an) payé	696,00
Réjean Lemaire (achat outils et coffre)	227,61
CNESST (solde 2019)	782,84
Les Petits délices (Resto entraide feu sera facturé à la ville de Farnham) payé	54,56
Ville de Bedford é (collecte matières résiduelles février 2020) payé	5 120,59
Régie intermunicipale (enfouissement déchets février 2020: 8,24 TM déchets et compost. 5,82TM) payé	1 120,48
Régie intermunicipale (enfouissement déchets mars 2020: 7,44 TM déchets et compost. 6,64 TM)	1 094,95
Sani-Éco (recyclage février 2020: 3,4T) payé	273,64
Sani-Éco (recyclage mars 2020: 4,37 T)	351,71
Bell mobilité (cellulaire) payé	19,49
Hydro-Québec (éclairage public) payé	128,86
Hydro-Québec (site de traitement et postes pompages) payé	658,37
Vidéotron(caserne) payé	82,46
Télébec (site de traitement) payé	86,24
Vidéotron (Hotel de Ville et postes de pompage) payé	247,65
Marché Gendreau (essence SSI et essence voirie)	533,26
Ferme Macy Ridge-Sylvain Duquette (déneigement 1 borne sèche, 2/2)	143,72
Chauffage P.Gosselin (huile à chauffage 601,90 litres, caserne)	540,48
Raymond Chabot Grant Thornton (états financiers et vérification fin d'année 2019)	8 594,39
Aquatech (entretien site de traitement février, mars et avril 2020)	4 725,48
Poste Canada (frais envois journal l'AMI février)	40,77
L'Homme & fils (achat désinfectant et veste de sécurité voirie)	37,90
DJL Rive Sud (asphalte froide 22,7 kg)	454,73
Cauca (Licence logiciel 3 mois (avril, mai, juin 2020)	172,46
J. A. Beaudoin (Pierres 0-3/4 - 3 godets)	172,46
Pièces d'Auto Bedford (batterie et pièces entretien véhicules SSI)	334,53
Entreprise René Charpentier inc (réparation génératrice site de traitement - problème du démarreur)	667,67
Aréo Feu (bans d'essai pour 22 ARA)	2 029,89
Déneigement Benoit Cloutier (déneigement espaces municipaux versement 2/2)	1 724,63
Purolator (frais transport fournitures service incendie)	53,08
Vitrierie Saran (cloison vitrée rénovation bureau)	7 243,43
Papeterie Coupal (2 plaques noms)	29,87
Orizon Mobile (batteries, chargeurs, programmation des radios SSI)	1 144,42
CDTEC Calibration inc (formation utilisation détecteur à gaz)	321,93
Pagenet (service pagets pour le service incendie 2 mois)	125,37
Centre Mécanique Laverdière inc. (huile à transmission)	43,46
Communication plus (temps d'antenne avril)	87,38
Me Jocelyn Bélisle (remboursement frais sténographe)	419,60

Moto Sport G & L enr (réparations et réparation pompe à eau)	301,41
Pharmacie Maryse Lorrain (gants nitrile SSI)	51,71
Distribution d'eau RC inc (nettoyage 2 refroidisseurs)	128,54
Groupe Environex inc. (analyses eaux usées 2 mois février et mars)	301,24
Daphnée Laurin (Remboursement dépôt location salle pour mariage le 13 juin 2020)	125,00
Ville de Bedford (Collecte du conteneur de verre et frais équivalence 2 pompiers)	213,28
Ville de Bedford (Quote part 1er versement)	4 381,45
Progexpan inc. (Achat webcam pour téléconférence)	51,74
Transport Hanigan (déneigement chemins+ sel et abrasifs 2019-2020 5/ 5)	21 309,54
	85 266,89

Je, soussignée, certifie par les présentes sur mon serment d'office, qu'il y a les fonds disponibles pour les fins pour lesquelles ces dépenses sont projetées au budget 2020.

ADOPTÉ

49-20 Protocole d'entente pour la création d'une table d'actions en loisirs actifs / Subvention des affaires municipales et de l'Habitation

Considérant que le Ministère des affaires municipales et de l'Habitation contribue financièrement au projet de mise en place d'une table d'actions en loisirs actifs pour une somme maximale de vingt six mille cinq cent soixante (26 560) dollars;

Considérant que la Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge, représenté par M. Daniel Tétreault maire, est le prestataire de service de l'application du contrat de service avec Loisir et Sport Montérégie;

Il est proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

ET RÉSOLU d'autoriser M. Daniel Tétreault maire, à la signature de tous documents relatifs à l'aide financière du Ministère des affaires municipales et de l'Habitation pour la création d'une table d'actions en loisirs actifs, pour la somme maximale de vingt six mille cinq cent soixante (26 560) dollars.

ADOPTÉ

50-20 Abrogation de la pénalité fixée pour les arrérages des taxes

Considérant la situation de pandémie au COVID-19 et de la déclaration de l'état d'urgence sanitaire;

Il est proposé par Ginette Simard Gendreau

Appuyé par Jean Pierre Morlot

ET RÉSOLU que le Conseil municipal annule les pénalités pour les arrérages des taxes et ce jusqu'en date du 31 juillet 2020.

Dépendamment de l'évolution de la situation, le conseil pourrait réviser sa décision à compter après cette date.

ADOPTÉ

51-20 Retrait de la liste des immeubles à être vendus en vente pour défaut de paiement des taxes municipales – Abrogation de la résolution no 17-20

Considérant le contexte particulier de la COVID-19;

Considérant qu'en conformité avec la réglementation de la MRC, la vente pour défaut de paiement des taxes municipales est prévue le 11 juin 2020;

Considérant l'interdiction de tous rassemblements intérieurs et extérieurs imposée par le gouvernement du Québec;

Considérant la résolution no 17-20 ordonnant, au secrétaire trésorier. La transmission de la liste des immeubles à être vendus pour défaut de paiement des taxes municipales à la MRC Brome-Missisquoi;

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par Ginette Simard Gendreault
Appuyé par Robert Gaboriault

De retirer la liste des immeubles à être vendus pour défaut de paiement des taxes municipales, transmise à la MRC Brome-Missisquoi.

D'abroger la résolution no 17-20.

Que la résolution no 17-20 soit nulle et sans effet.

ADOPTÉ

52-20 Suspension de certaines obligations du Service de sécurité incendie découlant du schéma de couverture de risques incendie- Force de frappe

Considérant que le schéma de couverture de risques incendie prévoit des mesures relatives à la force de frappe que le service de sécurité incendie doit respecter;

Considérant les circonstances entourant la pandémie de la COVID-19;

Considérant que les effectifs pompiers pourraient être grandement affectés et ne pas être en mesure de répondre aux actions 28 et 29 (visites de prévention et formations) du schéma de couverture de risques incendie en ce qui a trait à la force de frappe;

Il est proposé par Jean-Pierre Morlot
Appuyé par Robert Gaboriault
ET RÉSOLU de suspendre jusqu'à nouvel ordre les obligations des municipalités relatives aux actions 28 et 29 découlant du schéma de couverture de risques incendie.

***ADOPTÉ ***

53-20 Embauche d'un nouveau pompier pour le service de sécurité incendie

Considérant les recommandations du directeur du service de sécurité incendie;

Il est proposé par Micheline Dufour
Appuyé par Robert Gaboriault
ET RÉSOLU d'embaucher M. Sylvain Dagenais comme pompier volontaire au sein de la brigade du service de sécurité incendie de Notre-Dame-de-Stanbridge.

L'embauche sera définitive après une période de probation de six mois. La formation ne débutera qu'après cette période et une entente devra être signée.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

54-20 Remplacement du système de lumières d'urgence véhicule service incendie

Proposé par Robert Gaboriault
Appuyé par Micheline Dufour
ET RÉSOLU d'autoriser le remplacement du système de lumières d'urgence sur le pick up du service incendie pour un montant de deux mille (2000) dollars.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

55-20 Nomination d'un agent de la paix

Considérant que la municipalité doit nommer un agent de la paix responsable de l'application du règlement concernant le contrôle des animaux;

Il est proposé par Carole Dansereau
Appuyé par Ginette Simard Gendreault
ET RÉSOLU de nommer Serge Harbec, inspecteur en voirie, agent de la paix responsable de l'application de la réglementation concernant le contrôle des animaux.

*** ADOPTÉ***

56-20 Achat de panneaux de signalisation

Proposé par Jean-Pierre Morlot
Appuyé par Ginette Simard Gendreault
ET RÉSOLU d'autoriser l'achat des panneaux de signalisation, tel qu'indiqué sur la liste de l'inspecteur en voirie pour un montant approximatif de mille cinq cent (1500) dollars.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

57-20 Soumission des Entreprises Électriques Bedford pour l'installation de deux compteurs au PP2

Proposé par Jean-Pierre Morlot
Appuyé par Roger Santerre
ET RÉSOLU d'accepter la soumission des Entreprises Électriques Bedford pour l'installation de deux compteurs d'heures pour le poste PP2, au montant de six cent trente-huit (638.00) dollars.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

58-20 Offre de service de la firme Gestim pour la modification des règlements d'urbanisme concernant les maisons d'invités

Proposé par Jean-Pierre Morlot
Appuyé par Carole Dansereau
ET RÉSOLU d'accepter l'offre de service de Gestim (2020-URB-551), pour les modifications des règlements d'urbanisme concernant les maisons d'invités.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense;

59-20 Annulation de l'activité de la Fête de la pêche 2020

Proposé par Jean-Pierre Morlot
Appuyé par Ginette Simard Gendreault
ET RÉSOLU que le Conseil municipal annule l'activité de la Fête de la pêche 2020, qui devait avoir lieu le 6 juin prochain, en raison de la situation de pandémie du COVID-19.

ADOPTÉ

60-20 Inscription au congrès de la FQM septembre 2020

Proposé par Robert Gaboriault
Appuyé par Ginette Simard Gendreault
ET RÉSOLU d'autoriser Daniel Tétréault maire à s'inscrire au congrès de la FQM qui doit avoir lieu le 24, 25 et 26 septembre 2020.

*** ADOPTÉ***

La levée de l'assemblée est demandée par Jean-Pierre Morlot à 21 :35.

Je, Daniel Tétreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Daniel Tétreault
Maire

Suzanne Marcoux
Secrétaire-trésorière